

Compte-rendu du colloque

Nuclear deterrence in Europe. Visions, debates, opportunities, and challenges From 1945 to present

Organisé par le Centre interdisciplinaire d'études sur le nucléaire et la stratégie (CIENS) – École Normale Supérieure (ENS-Ulm) / Paris Sciences & Lettres (PSL)

En partenariat avec le Nuclear Proliferation International History Project (NPIHP)
Cet événement a obtenu le label « La Fabrique Défense » du Ministère des Armées



Les 28 et 29 juin 2021 s'est tenu à l'ENS un colloque portant sur les débats qui entourent la dissuasion nucléaire en Europe de 1945 à nos jours. Comme l'a indiqué Nicolas Roche (directeur du CIENS / directeur du cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères) en introduction, ce colloque organisé par le CIENS visait à s'inspirer de ces débats pour contribuer au renouvellement de la pensée actuelle de ces enjeux stratégiques, notamment à l'aune de la crise ukrainienne de 2014, qui a rappelé à l'Europe qu'elle est encore concernée par la dissuasion nucléaire et reste notamment vulnérable à d'éventuelles politiques d'intimidation.

La réémergence de la puissance militaire dans les relations internationales, avec l'arme nucléaire qui occupe de nouveau une place centrale dans la posture de certains acteurs comme la Chine ou la Russie, a érodé la stabilité stratégique forgée au cours de la Guerre froide et a d'autant plus ébranlé l'Europe que la dissuasion nucléaire y a connu une dévaluation significative depuis le milieu des années 1990. C'est pourquoi les deux ruptures que représentent l'invasion de la Crimée et l'élection de Donald Trump ont relancé le débat sur la dissuasion européenne, au cœur des problématiques étudiées au sein des six panels animant ce colloque, réunissant des chercheurs de divers horizons disciplinaires. En repensant la place de l'Europe dans la Guerre froide, l'histoire des projets de dissuasion nucléaire européenne ainsi que l'articulation des forces de dissuasion nationales (Royaume-Uni, France) et américaine, ces différentes présentations ont permis, conformément aux objectifs du CIENS, de contribuer au renouvellement des réflexions européennes sur l'avenir de la dissuasion nucléaire à l'échelle du continent.

Panel 1. La Force multilatérale (MLF) et ses conséquences.

Ce premier panel est tout d'abord revenu aux racines de l'âge nucléaire sous l'administration Eisenhower, dans le but de retracer l'origine des projets d'une force nucléaire multilatérale à l'échelle européenne et de distinguer les objectifs européens et américains en la matière. L'année 1957 a représenté un tournant décisif avec le lancement de Sputnik et le développement d'ICBM soviétiques ayant donné naissance au mythe du « *missile gap* » entre les États-Unis et l'URSS. Face à la perception d'un danger communiste international, d'une URSS pouvant frapper le bloc occidental en n'importe quel point, l'administration Eisenhower a œuvré au renforcement de la dimension psychologique de la dissuasion nucléaire afin que ses alliés se sentent véritablement protégés.

L'exemple du déploiement d'IRBM en Turquie n'illustre pas seulement la stratégie américaine de protection des États membres de l'OTAN non dotés de l'arme nucléaire et d'endiguement de la menace soviétique par la consolidation des frontières de l'Alliance (Murat Iplikci, Bilkent University). Il souligne également la signification différente que représentent ces missiles pour le gouvernement américain et les États européens. Pour Washington, le déploiement des IRBM est avant tout une mesure provisoire visant à contrer les ICBM soviétiques, dans l'attente de la maîtrise de cette technologie par les États-Unis. En Turquie, la volonté ardente du gouvernement d'accueillir ces missiles sur son sol vise à renforcer son intégration au sein de l'OTAN, à garantir les investissements américains dans le pays en se présentant comme un allié irréprochable et à bénéficier d'un certain prestige national face aux autres alliés plus réticents. Enfin, pour d'autres pays européens, le déploiement des IRBM a pu avoir une signification encore différente, en représentant les prémices d'un partage nucléaire en Europe.

Cette entrée progressive du continent dans l'âge nucléaire a donc accompagné la mise en place de la dissuasion élargie américaine, et la différence de perception quant au déploiement des IRBM a contribué aux réflexions sur une plus grande implication des Européens dans la dissuasion, ce qu'illustre le projet de force nucléaire multilatérale (MLF). Conçue dans le cadre de l'OTAN, cette force avait comme objectif, pour Washington, d'éduquer les Européens en matière de responsabilité nucléaire et d'accroître leur implication au sein de l'Alliance, tout en leur présentant un signe tangible de respect des engagements sécuritaires américains (Evgeny Kuznetsov, Attega Consulting).

L'échec de la MLF, concomitant de l'émergence du régime de non-prolifération et de la création du *Nuclear Planning Group* (NPG), soulève donc un débat historiographique quant aux intentions de l'administration américaine : s'agissait-il véritablement d'une politique *hardware* visant à renforcer la dissuasion vis-à-vis de l'URSS, ou bien n'est-elle pas devenue rapidement, face aux difficultés rencontrées pour la mettre en œuvre, une forme de familiarisation des alliés aux responsabilités nucléaires avant le choix d'une solution *software* (le NPG) et la construction de l'architecture internationale de non-prolifération ? Bien que ces interrogations persistent, le projet de MLF n'en comporte pas moins une vocation résolument éducative afin d'associer davantage les alliés à la dissuasion de l'OTAN.

Ce premier panel a donc montré qu'en dépit de désaccords entre alliés quant aux modalités ou à la possibilité d'une force nucléaire multilatérale dans le cadre de l'OTAN, les débats au cours de cette période ont permis à l'Europe de s'investir pleinement dans la

définition d'une politique de dissuasion pour le continent et ont engagé une réflexion sur son articulation avec la dissuasion élargie américaine, débats toujours présents près de soixante ans plus tard.

Panel 2. L'Europe dans la seconde Guerre froide.

Le deuxième panel a mis en relief plusieurs défis auxquels la dissuasion en Europe a été confrontée à partir des années 1970. Côté américain, le développement du programme de missiles de croisière illustre les profondes divisions existant au sein même de l'administration, mais aussi avec les alliés européens (Andrea Chiampan, University of Toronto). Si ce programme était au départ conçu comme un levier de négociation auprès des Soviétiques dans le cadre des discussions SALT I, son accélération, soutenue par la Marine américaine, a donné lieu à l'idée erronée d'un déploiement de ces missiles comme moyen de réduire l'écart de dissuasion entre les États-Unis et l'URSS en matière d'armements non stratégiques. Cette idée a par ailleurs été relayée en Europe, notamment en République fédérale d'Allemagne (RFA), qui y voyait une réplique possible aux SS-20 russes.

L'étude d'archives a cependant montré que ces missiles ont été développés contre la volonté des autorités militaires concernées dans un objectif de réduction des coûts et de pression sur l'URSS dans le cadre des négociations. Ces missiles faisaient donc partie d'une technologie en quête d'application et de stratégie, présentant l'avantage d'une dualité conventionnelle et nucléaire susceptible d'induire une dissuasion fondée sur l'ambiguïté, dans le but de préserver la riposte graduée en Europe occidentale. Cet exemple souligne ainsi, au-delà des dissensions au sein même de l'État-major américain, la différence de perception de ces systèmes d'armements parmi les alliés, le cas de l'Allemagne de l'Ouest révélant une demande de dissuasion réelle et non simplement d'instrumentalisation politique de ces missiles face à l'URSS et au développement de ses forces nucléaires intermédiaires, pendant des négociations portant sur la limitation des armements stratégiques.

La mise en lumière de ces dissensions au sein de l'administration américaine a également permis de revenir sur le mandat du Président Carter et sa volonté de faire preuve de fermeté vis-à-vis de l'URSS, tant pour rassurer les alliés des États-Unis que pour démentir la faiblesse que lui prêtait l'opinion publique américaine (Patrick Vaughan, Jagiellonian University). C'est ainsi que la « *presidential directive* » 59 (PD-59) a été publiée en juillet 1980 grâce à une fuite dans la presse, qui a pu être jugée intentionnelle de la part du président américain en réponse aux fortes critiques dont il faisait alors l'objet.

En effet, après les revers géopolitiques subis par les États-Unis au cours de l'année 1979 (la révolution iranienne de Khomeini, la victoire des Sandinistes au Nicaragua et l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS), et face à un Ronald Reagan favori pour l'élection présidentielle, Carter s'est efforcé d'afficher une posture ferme face à l'URSS. C'est ainsi que cette directive prévoyait de cibler directement les principaux responsables civils et militaires soviétiques, rompant avec l'idée de représailles massives et non ciblées. Sous l'influence de Zbigniew Brzezinski, Carter souhaitait abaisser le risque de guerre nucléaire en faisant comprendre aux dirigeants soviétiques qu'ils étaient personnellement en danger.

Cette évolution doctrinale, marquée par la recherche de davantage de flexibilité, ne dépend pas que du contexte stratégique. Elle s'inscrit également dans la dimension

psychologique de la dissuasion évoquée par le premier panel, en essayant de donner à Carter une nouvelle stature, plus solide, face à une opinion publique marquée par les faiblesses de sa politique étrangère et des alliés européens attendant des garanties de Washington en pleine crise des Euromissiles.

Cette crise est au cœur des préoccupations européennes au cours de la seconde Guerre froide et inaugure une nouvelle dynamique dans les relations russo-américaines et russo-européennes, avec la demande soviétique de prise en compte, dans les objectifs de désarmement, de l'ensemble des forces occidentales dirigées contre l'URSS (Oliver Barton, LSE). Dans le cadre des négociations du traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), Moscou réclame l'inclusion des forces intermédiaires britanniques et françaises en mettant en place un processus de désarmement non plus simplement bilatéral, mais ouvert à cette troisième partie que représentent la France et le Royaume-Uni. En effet, l'URSS considère alors que l'équilibre sécuritaire ne peut être atteint que si les forces nucléaires des alliés des États-Unis sont prises en compte dans les négociations, dans la mesure où leur inclusion dans l'OTAN et/ou le bloc occidental induirait un rapport de forces défavorable à Moscou.

Cette demande des Soviétiques a entraîné de nombreuses divisions, tout d'abord à l'échelle européenne — la RFA en faisant, par exemple, une priorité pour éviter que l'on ne reproche à l'OTAN l'échec des négociations FNI, d'où la pression exercée par Bonn sur Londres et Paris. À Genève, les États-Unis ont opposé une fin de non-recevoir aux demandes russes sur la prise en compte des forces tierces — ce qui ne les a nullement empêchés de demander à leurs partenaires français et anglais d'adopter davantage de flexibilité dans leur posture dissuasive, à travers leur dialogue bilatérale. Ces divisions se sont donc également retrouvées dans la relation transatlantique.

Cette demande d'inclusion d'une tierce partie a entravé le bon déroulement des négociations FNI, le Royaume-Uni allant jusqu'à accuser l'URSS d'avoir volontairement créé ce problème pour imputer aux Occidentaux l'échec éventuel de cet accord de désarmement. Ce dernier n'est sorti de l'impasse qu'avec la décision unilatérale de Gorbatchev d'accepter l'exclusion de la France et du Royaume-Uni des négociations en 1985.

En ce qui concerne la réflexion actuelle sur la dissuasion à l'échelle européenne, cet épisode permet donc de comprendre l'attachement de Moscou à un système de désarmement tripartite (que l'on retrouve par exemple en guise de réponse russe aux demandes américaines d'inclusion de la Chine dans les négociations *New Start*), mais aussi les divisions au sein de l'OTAN quant aux forces de dissuasion française et britannique, dont le désir d'une certaine autonomie a pu susciter des tensions avec la RFA et les États-Unis. Face à la réémergence de la puissance militaire et des armes nucléaires, la conciliation entre objectifs de désarmement, dissuasion élargie américaine et indépendance / intégrité de la force de dissuasion nationale française comme anglaise reste donc un enjeu majeur dont les Européens doivent avoir conscience pour les années à venir.

Panel 3. La remise en cause de la bombe : les revendications européennes contre les armes nucléaires.

Le troisième panel a analysé divers phénomènes de rejet de l'arme nucléaire en Europe et leur incidence sur les processus de désarmement, que ces contestations soient le fait d'États, de l'opinion publique ou de partis politiques. Ces revendications ont tout d'abord pu être largement instrumentalisées dans la géopolitique des années 1950, comme le montre l'étude des plans de dénucléarisation de l'Europe centrale proposés par la Pologne entre 1957 et 1964 (Jakub Tyszkiewicz, University of Wrocław). Le plan Rapacki visait à établir une zone dénucléarisée incluant les deux républiques allemandes et la Pologne, une initiative acceptée par Moscou qui souhaitait éviter que la RFA ne se dote de l'arme nucléaire. Cependant, en dépit de leurs importants liens bilatéraux, les États-Unis ont rejeté la proposition polonaise en estimant qu'elle était trop limitée pour réellement empêcher l'éclatement d'une guerre nucléaire en Europe et qu'elle rendrait la RFA vulnérable à une attaque conventionnelle massive de l'URSS.

Malgré le rejet de ce plan, l'administration Eisenhower en a fait un outil stratégique en montrant qu'il s'agissait d'une initiative purement polonaise, signifiant une indépendance diplomatique grandissante de Varsovie vis-à-vis de Moscou. Les États-Unis, en dépit de leur soutien à cet affaiblissement progressif du contrôle soviétique sur la diplomatie polonaise, ont fait primer les intérêts de l'OTAN et les opinions de leurs alliés. Ce rejet du plan Rapacki, répété en 1964 avec le refus d'adopter le plan Gomulka, est allé de pair avec le début des réflexions sur la MLF, dont le succès aurait été aux antipodes de l'objectif polonais en ce qui concerne la RFA (l'empêcher de jouer un quelconque rôle en matière d'armements nucléaires). Le cas polonais se distingue donc dans le bloc de l'Est par la singularité de ses propositions de désarmement, formulées et défendues de manière autonome malgré leur échec.

Au-delà de la thématique de la contestation de l'arme nucléaire, le reste du panel a également permis de proposer une approche autre que celle de la géopolitique pour aborder la question du désarmement. Les différentes présentations ont ainsi mis en valeur la dialectique permanente entre facteurs internes et externes dans la remise en cause des armes nucléaires en Europe. C'est ainsi qu'a été analysé l'échec du mouvement pacifiste français lors de la crise des Euromissiles, ayant entraîné une mobilisation moindre en France que dans d'autres pays européens (Yannick Pincé, Sorbonne Nouvelle).

La thèse classique venant expliquer cette mobilisation plus faible dans l'Hexagone met en relief une hypothétique indifférence de la société française à l'égard des SS-20 soviétiques du fait de la sortie de la France du commandement militaire intégré de l'OTAN et de la possession de sa propre force de dissuasion. À cela s'ajouterait un consensus gaulliste quant aux bénéfices de l'arme nucléaire.

À l'encontre de cette interprétation, le panel a mis en avant d'importants facteurs politiques ayant entravé la mobilisation pacifiste, qu'il s'agisse de l'engagement anticommuniste des cercles intellectuels les plus médiatisés, solidaires avec les dissidents soviétiques, le contrôle de la mobilisation par le Parti socialiste (PS) et le Président Mitterrand, personnellement engagé dans cette question, ou la participation du Parti communiste (PC) au sein du gouvernement, affaiblissant son potentiel contestataire en la matière.

L'ensemble de ces réflexions a donc permis de mettre en valeur la nécessité de recourir à d'autres ressources interprétatives que le seul prisme géopolitique, d'où la proposition d'une grille de lecture fondée sur la conjonction de l'analyse sécuritaire et de la politique intérieure (Tom Sauer, Universiteit Antwerpen), contre la littérature traditionnelle qui estime que les conditions du désarmement dépendent des relations extérieures entre les différents protagonistes et de la résolution d'un éventuel dilemme de sécurité.

En rejetant une approche mono-causale, ce modèle d'analyse propose une prise en compte de divers acteurs tels que les ONG, les mouvements pacifistes, l'opinion publique ou l'engagement de scientifiques comme ceux de Pugwash d'un côté, et la sphère de défense, le complexe militaro-industriel, de l'autre. L'interaction entre ces deux catégories d'acteurs aux objectifs et intérêts différents, voire opposés, peut entraîner des dynamiques qui semblent *a priori* contradictoires, comme la décision de l'administration Obama de moderniser les forces nucléaires américaines au moment de la signature du traité *New Start* en 2010. Ce modèle, prenant donc en compte tant les compromis domestiques que les contraintes extérieures, fournit de la sorte un précieux outil d'analyse pour les problématiques actuelles de désarmement, notamment en ce qui concerne le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et le futur des armes nucléaires tactiques américaines en Europe, plus particulièrement au sein de pays comme la Belgique ou l'Allemagne, dont l'opinion publique s'oppose de plus en plus au nucléaire militaire.

Panel 4. Indépendance et solidarité : la force de dissuasion française.

Ce quatrième panel s'est penché sur la relation entre l'indépendance de la force de dissuasion française et la place que laisse cette dernière à la solidarité européenne ainsi qu'à l'alliance atlantique, à l'encontre de toute idée d'un isolement français en la matière. C'est tout d'abord un regard étranger qui permet de comprendre l'importance et l'incidence de cette solidarité, à travers la critique soviétique de la force de frappe française (Marie Dénoue, Institut d'études politiques de Strasbourg).

Les protestations soviétiques contre l'acquisition de l'arme nucléaire par la France ne reflètent nullement une éventuelle perception de la menace par l'URSS. En effet, Khrouchtchev a rapidement accepté que la France dispose de cette force de frappe en raison de la supériorité nucléaire russe. Ce n'est donc pas la force de dissuasion française en soi qui a suscité l'inquiétude de Moscou, mais bien davantage la perturbation du processus de désarmement que cette prolifération a pu entraîner.

De plus, ce n'est pas l'hypothétique indépendance des capacités nucléaires françaises que l'URSS redoutait, mais bien son éventuelle solidarité avec d'autres puissances occidentales. Le rapprochement de la France avec la RFA était donc vu d'un très mauvais œil par Moscou, qui craignait la possibilité d'un transfert de technologie ou d'un partage de savoir dans le domaine du nucléaire militaire.

Le regard soviétique sur la force nucléaire française permet donc de comprendre qu'au-delà de la seule défense du territoire métropolitain, l'amplitude stratégique de cette dissuasion ne fait que s'accroître lorsqu'elle est considérée dans le cadre d'une solidarité européenne ou atlantique, ce qui ne s'oppose nullement à la conception gaulliste ni aux évolutions ultérieures de la force de frappe française, comme l'indique par exemple la déclaration d'Ottawa de 1974.

L'étude du couple conceptuel indépendance / solidarité conduit donc à adopter une perspective historique plus large sur le débat entre atlantistes et souverainistes en ce qui concerne la force de dissuasion française (John William Sutcliffe, University of Leeds). La première école de penseurs, représentée par Raymond Aron ou André Beaufre, voit dans la force de frappe française le moyen de fournir une contribution nationale à une dissuasion collective, tandis que la seconde, avec Pierre-Marie Gallois et Lucien Poirier, estime que toute garantie de sécurité étrangère présente un manque inhérent de crédibilité. En dépit de cette tension entre la force de frappe conçue comme un instrument de souveraineté nationale et les ambitions européennes de la dissuasion française, ces deux objectifs coexistent depuis que De Gaulle avait estimé que la dissuasion française jouait un rôle européen.

Cette dimension européenne a été renforcée par le manque de crédibilité des garanties américaines sous l'administration Trump et par les appels à l'autonomie stratégique européenne. Cependant, la perspective d'une extension formelle des garanties nucléaires françaises à l'Europe, ainsi que la question d'un éventuel partage de décision, reste encore très distante en raison du refus de nombreux États européens de prendre le risque d'affaiblir les liens transatlantiques et en raison de l'important sentiment antinucléaire chez certains États membres. En dépit du caractère pour l'instant irréaliste de cette extension, la généalogie historique du débat entre indépendance et solidarité, atlantistes et souverainistes, permet de récuser l'idée d'un isolement nucléaire français, par la prise en compte de la dimension potentiellement européenne de ses intérêts vitaux.

Cependant, l'un des paradoxes majeurs de cette solidarité de la force de dissuasion française réside dans la réticence des alliés européens à en accepter la possibilité même (Florian Galleri, Université de Nantes). Le panel a souligné la continuité et la stabilité de la culture pro-européenne ayant influencé les actions des présidents successifs de la V^e République, en dépit du manque d'intérêt des partenaires européens de la France. La formulation de concepts tels que la dissuasion concertée ou la signature du traité de Lancaster House (bien que bilatéral) constituent des étapes dans la définition d'intérêts vitaux plus larges que le seul territoire français. Il s'agit en réalité d'une formalisation de ce qui existait déjà, c'est-à-dire la dimension européenne de la dissuasion nucléaire française, permettant de comprendre avec davantage de nuance les concepts d'indépendance et de solidarité qui lui sont appliqués.

Panel 5. La place de l'Europe dans l'évolution nucléaire de l'OTAN.

Dans la continuité des précédents panels, l'étude de la dissuasion élargie de l'OTAN et des procédures d'emploi de l'arme nucléaire en Europe sont essentielles pour comprendre les débats qui agitent aujourd'hui le continent en matière de désarmement, d'*arms control* mais aussi de renforcement de la dissuasion face à la Russie.

La dissuasion élargie de l'OTAN, grâce au déploiement d'armes nucléaires sur le continent, est d'emblée conçue comme un puissant instrument de non-prolifération de la plupart des pays européens (Joseph Pilat, Los Alamos National Laboratory). Il s'agit d'une garantie essentielle pour la stabilité régionale et ce déploiement d'armements, au départ pris en charge par les forces militaires américaines, a ensuite été dévolu aux États hôtes dans le cadre d'accords bilatéraux. Comme l'ont démontré le projet de MLF et le partage nucléaire, la dissuasion élargie

de l'OTAN s'est ainsi efforcée d'associer davantage les États-membres dans le versant nucléaire de l'alliance.

Ce dernier a par ailleurs été renforcé en 2010 dans le cadre du nouveau concept stratégique, indiquant que tant que les armes nucléaires existeront, l'OTAN restera une alliance nucléaire. L'invasion russe de la Crimée et la modernisation des forces nucléaires chinoises ont confirmé pour l'OTAN la nécessité de maintenir ce concept afin de rétablir et renforcer les capacités dissuasives de l'alliance, y compris à travers le développement des forces conventionnelles.

Cependant, l'étude de la dissuasion élargie en Europe implique d'analyser comment l'alliance prévoit l'emploi du nucléaire militaire (Jeffrey Michaels, Institut Barcelona d'Estudis Internacionals). Cette question s'est posée à de nombreuses reprises au cours de la Guerre froide, l'URSS estimant par exemple que l'OTAN aggraverait en premier les membres du pacte de Varsovie, ou disposerait du moins d'une procédure de représailles automatiquement mise en œuvre en cas de conflit ouvert.

En réalité, la question de la procédure d'emploi au sein de l'OTAN est beaucoup plus ambiguë. En dépit de la rédaction d'un mémorandum à ce sujet par Kennedy, il n'est pas certain que les États membres disposent d'un droit de veto quant à l'utilisation du nucléaire militaire sur leur territoire — en RFA par exemple. Il n'existe d'ailleurs pas de traces de développements ultérieurs à ce mémorandum.

De plus, en ce qui concerne la mise en œuvre d'une réponse immédiate à une agression, la position soviétique consiste en une mauvaise lecture du fonctionnement interne de l'alliance. Il s'agit d'une surinterprétation des exercices tels que *Able Archer*, qui n'impliquent pas directement les autorités politiques concernées par la décision d'emploi de l'arme nucléaire en cas de vraie crise. Ces exercices ne reflètent donc le fonctionnement éventuel de l'OTAN en cas de guerre que de manière fortement limitée.

En matière d'emploi du nucléaire, le processus décisionnel de l'OTAN reste ainsi volontairement vague, pour éviter d'affaiblir la cohésion de l'alliance ou la valeur de la dissuasion. Cette posture s'avère efficace et stable en temps de paix, mais aurait pu poser d'importants problèmes d'efficacité opérationnelle si la Guerre froide s'était réchauffée. Cette question reste d'autant plus actuelle que la pression interne de l'opinion publique antinucléaire dans certains États, après l'entrée en vigueur du TIAN, est susceptible de peser sur le fonctionnement de la dissuasion, sa crédibilité et son efficacité en cas de crise nucléaire majeure.

Panel 6. La dissuasion nucléaire dans l'Europe du XXI^e siècle.

La dissuasion nucléaire en Europe est aujourd'hui marquée par une série de défis dont beaucoup ont été révélés par le choc de la crise ukrainienne en 2014. La Russie représente tout d'abord pour l'OTAN un dilemme de crédibilité-stabilité, qui pose la question centrale de l'avenir de la dissuasion élargie en Europe (Polina Sinovets, Odessa I. I. Mechnikov National University). Après l'invasion de la Crimée, les États-Unis se sont trouvés contraints d'accroître la crédibilité de leur résolution à intervenir en cas de conflit, à travers par exemple l'option d'armes nucléaires de faible intensité (*low-yield*) permise par la *Nuclear Posture Review* (NPR)

de 2018, le déploiement de nouveaux missiles en Europe, le renforcement de la présence dans les États baltes...

Cependant, l'ensemble de ces mesures visant à garantir la crédibilité de la dissuasion élargie américaine sont également susceptibles de fragiliser la stabilité européenne, avec le risque d'une mauvaise perception ou interprétation de ces nouveaux développements. L'effondrement des traités de contrôle d'armements, comme le traité FNI, le retour de la compétition entre grandes puissances, l'absence de confiance et de concessions entre la Russie et les États-Unis ainsi que l'évolution doctrinale russe, avec par exemple la stratégie de l'escalade pour la désescalade, constituent donc autant de défis posés à la crédibilité de la dissuasion élargie et à la stabilité de l'Europe.

Ces défis s'observent tout particulièrement à la frontière de l'OTAN avec le cas des États baltes, de plus en plus inquiets pour leur sécurité immédiate depuis la crise ukrainienne (Jeremy Lamoreaux, Brigham Young University). Pour les États-Unis, ces pays représentent un enjeu stratégique du fait de leur frontière avec la Russie, et pour le président Biden, contrairement à son prédécesseur, l'occasion de montrer que Washington soutient ses alliés dans le cadre de l'OTAN. Il existe toutefois une asymétrie d'intérêts avec la Russie, cette dernière revendiquant des liens historiques avec ces États dans le temps long (de l'empire russe à la libération de ces territoires de l'occupation nazie) et la présence de Russes ethniques dans leur population. Leur importance stratégique est également centrale pour Moscou, en tant qu'ils séparent Kaliningrad du reste du pays.

L'implication de ces États dans l'OTAN et le précédent ukrainien font de ces territoires une potentielle source de conflit entre l'Alliance et la Russie. Les principales préoccupations à ce sujet résident dans l'ambiguïté de la doctrine d'emploi russe en cas de déploiements conventionnels américains significatifs dans les États baltes. La gestion de cette dialectique subtile entre crédibilité et stabilité dans la région représente ainsi un défi de taille pour la dissuasion nucléaire en Europe.

À la question des frontières de l'OTAN s'ajoute celle d'une culture stratégique commune, d'une perception partagée des enjeux et menaces permettant de renforcer la stabilité de la dissuasion, y compris au sein de pays qui, comme l'Allemagne, sont marqués par une importante opinion antinucléaire (Johanna Möhring, CIENS ENS). Cette dernière a été profondément affectée par l'invasion de la Crimée, qui a démenti les certitudes érigées depuis la Guerre froide d'une relation de bon voisinage avec la Russie et d'une « fin de l'histoire » rendant la nécessité de la dissuasion secondaire, voire caduque. L'année 2014 a donc représenté une crise existentielle pour Berlin : que pourrait-il arriver si la Russie parvenait à briser la posture défensive de l'OTAN et révélait que l'Alliance n'était pas capable de répondre à ce type de défis ?

C'est ainsi que certains partis politiques ont vu leur discours à l'égard du nucléaire évoluer, comme les Verts ayant reconnu la nécessité de l'OTAN en raison de la fragilité de la sécurité européenne, tandis que la CDU et le SPD ont réaffirmé leur soutien à l'Alliance. Cependant, cette rupture et la perte relative de confiance en l'allié américain au cours de l'administration Trump n'ont pas entraîné de renouvellement de la pensée stratégique allemande, les responsables politiques continuant d'instrumentaliser les « tabous » que seraient certaines évolutions militaires pour la société allemande comme un moyen d'obtenir des concessions ou de justifier leur inaction.

L'acceptation de l'Alliance et de la dissuasion élargie n'impliquent donc nullement un alignement en matière de perception des menaces et des enjeux sécuritaires, ce qui peut entraîner de réelles tensions comme le montre le cas de la Turquie (Zenobia Homa, King's College). Cette dernière constitue historiquement une charnière de l'Alliance, avec un déploiement d'armes nucléaires tactiques permettant de renforcer la protection des frontières de l'OTAN et de fournir des assurances aux alliés tout en mettant en œuvre une politique de partage des responsabilités.

Cependant, en raison de la détérioration de la démocratie turque, des liens stratégiques ambigus que le pays entretient avec la Chine et surtout la Russie, des demandes de la population exigeant une fermeture de certaines bases ou un droit égal aux armes nucléaires, la fiabilité du partenaire turc semble quelque peu remise en cause au sein de l'OTAN. Bien que relayées par le pouvoir, ces revendications et perceptions stratégiques divergentes n'ont pas abouti au retrait des armes tactiques, mais ont déjà entraîné des problèmes opérationnels, Ankara s'étant équipée en systèmes de missiles S-400 russes, qui induisent inévitablement une incompatibilité technique avec le matériel standardisé de l'OTAN. La dissuasion nucléaire en Europe se voit donc confrontée au problème de l'établissement et du renforcement d'une culture stratégique commune nécessaire à la stabilité régionale.

Conclusion (Mélanie Rosselet, CIENS / CEA-DAM).

Ce colloque a permis d'explorer et de revisiter les débats liés à la dissuasion en Europe, de comprendre que son organisation actuelle n'était nullement donnée. Cette architecture, formalisée dans les années 1960, comporte les garanties de sécurité américaines de nature nucléaire, les deux États dotés de l'arme nucléaire que sont la France et le Royaume-Uni ainsi que les arrangements nucléaires au sein de l'OTAN. Côté américain, cette construction se fonde sur des éléments qui se contredisent en partie : il s'agissait à l'origine de mettre en œuvre une politique de non-prolifération tout en rassurant les alliés au sujet des garanties nucléaires de la dissuasion élargie ; d'associer les partenaires européens à cette alliance nucléaire tout en conservant le processus de décision. Côté européen, l'enjeu est d'obtenir sans cesse un renouvellement des garanties de sécurité américaines afin de rendre la dissuasion élargie crédible tant pour l'opinion publique que pour les adversaires, d'éviter un découplage d'avec les intérêts américains, de maximiser l'association à la dissuasion en Europe tout en minimisant, parfois, le partage du fardeau politique ou opérationnel.

Dans cette Europe du nucléaire, trois acteurs principaux contribuent à l'élaboration du tempo stratégique. L'Allemagne est historiquement déçue par de nombreuses initiatives américaines telles que la MLF, le NPG et le TNP, tandis qu'elle reste privée d'une force de dissuasion, qu'elle soit nationale ou européenne. Son opinion publique, divisée sur la question des armes nucléaires, constitue une source de pression, voire de frein, pour l'évolution de l'Alliance. La France, quant à elle, reste un acteur incontournable et ce d'autant plus que sa force de dissuasion a toujours eu une dimension européenne. Cependant, il est impossible de parler aujourd'hui d'une éventuelle dissuasion élargie de la France en Europe, dans la mesure où des intérêts vitaux européens restent à définir. Enfin, en dépit des turbulences dues au Brexit, le Royaume-Uni est lui aussi un acteur central, qui combine une proximité de son nucléaire militaire avec les États-Unis avec des efforts indépendants et dynamiques, comme en atteste le

développement de la relation bilatérale avec la France, qui constitue une démonstration de solidarité sans précédent.

Cette architecture du nucléaire en Europe est aujourd'hui confrontée à toute une gamme de nouveaux défis, allant de l'intimidation stratégique et de l'opacité doctrinale de la Russie à l'incidence du TIAN sur l'ordre nucléaire européen et les opinions publiques, en passant par l'incertitude des accords post-*New Start*. Elle se trouve également confrontée au pivot du centre de gravité nucléaire mondial vers l'Asie, dont les conséquences pour l'OTAN sur le continent restent encore floues aujourd'hui. Face à l'émergence de ces menaces et de ces incertitudes, face aux dissensions internes liées à la mobilisation d'une partie de l'opinion publique européenne, il reste plus que jamais essentiel, pour l'Europe et pour l'OTAN, de conduire des débats tels que ceux-ci pour favoriser une culture stratégique commune et renforcer les capacités de dissuasion.